

Sartilly

Écoles : retour à la semaine des quatre jours

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 18 décembre 2017

514 mots

Après un vote à bulletin secret, le conseil municipal a pris la décision de changer l'organisation du temps scolaire l'an prochain.

Le débat

Lors de la dernière séance du conseil municipal, l'assemblée a été amenée à se prononcer sur la conduite à tenir pour la prochaine année scolaire sur l'organisation du temps scolaire. Gaëtan Lambert, maire de Sartilly-Baie-Bocage, a demandé aux élus de débattre sur le sujet. Alain Brethon a regretté que **« ce soit le poids financier qui prime face à l'intérêt de l'enfant »**.

Des aides promises n'ont toujours pas été versées

Pour permettre à chacun de prendre une décision en connaissance de cause, le premier édile a tenu à porter à l'attention de tous les éléments suivants : **« Il nous est demandé, ce soir, de prendre une décision dont tous les tenants ne nous appartiennent pas. Certaines aides promises n'ont toujours pas été versées et, avec les contrats aidés, le coût pour la commune s'élève à 8 925 € pour les Temps d'activités périscolaires (Tap). Cependant, nous ne savons pas si nous continuerons de bénéficier de ces subventions, a-t-il souligné. Au niveau de la cohérence territoriale, dans la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie, la tendance serait plutôt au retour à la semaine des quatre jours. Par ailleurs, toutes les écoles autour de Sartilly y sont déjà. Jusqu'alors, nous sommes les seuls à fonctionner différemment. Cela a des incidences sur le centre de loisirs, sur le créneau du mercredi matin, pour les différentes associations, sur le personnel, sur la garderie du mercredi matin... »**

Organiser les temps d'activités le mercredi matin ?

Dorothee Leplu, adjointe en charge des affaires sociales, demande **« s'il ne serait pas possible d'organiser les Tap le mercredi matin ? »** Sauf que, répond le maire : **« Ce n'est pas le point de vue de l'Éducation nationale qui prône, en apprentissage, l'importance d'une continuité et, donc, pas de rupture. »**

Alors, fait remarquer Anne-Marie Carli, adjointe à la culture : **« L'idéal ne serait-il pas d'organiser ce temps l'apprentissage sur 4,5 jours samedi matin compris si toutes les instances voulaient être cohérentes ? »**

« Pas de vraie évaluation »

Jean-Pierre Lucas, adjoint aux finances, a déclaré : **« À propos de l'organisation sur quatre jours ou quatre jours et demi, il n'y avait pas eu de vraie évaluation. Le ministre de l'Éducation nationale lui-même, a indiqué que les Tap ne servaient à rien. Alors que pour d'autres, c'était le contraire. »**

Le résultat du vote

Après le débat, un vote a été effectué à bulletin secret. En voici le résultat : neuf se sont prononcés pour *statu quo*, huit ont voté blanc et 19 pour la semaine des quatre jours.